



OFFRE D'EMPLOI – MEDiateur.RICE LOGEMENT (H / F) CDD 10 mois de 24h hebdomadaire

Association de Moins de 10 salariés

Pour un Contrat à Durée Déterminée de 24h00 hebdomadaires

L'Union Départementale Confédération Syndicale des Familles de l'Isère est une association de défense et de représentation des intérêts généraux des familles en leur qualité d'usagers, de consommateurs de biens et de services, de locataires, de parents d'élèves et de retraités. Dans une logique d'éducation populaire, la CSF accompagne les familles pour accéder à leurs droits et les informer sur leurs devoirs.

Missions :

- Mettre en place des actions permettant l'expression des habitants, l'amélioration du cadre de vie
- Favoriser et accompagner les dynamiques collectives des familles
- Accompagner les locataires dans leurs demandes et les informer sur leurs droits et devoirs (rapports locatifs, suivis de travaux de réhabilitations, de projets urbains, actions GUSP...) notamment en assurant des permanences
- Participer activement à la campagne pour les élections HLM
- Travailler avec les partenaires institutionnels et associatifs
- Porter le projet associatif de la CSF

Qualités indispensables :

- Aimer les contacts humains, être à l'écoute
- Savoir travailler en équipe, avec des bénévoles/militants et des habitants

Compétences appréciées :

- Connaissance des bailleurs sociaux et du droit au logement, des dispositifs Politique de la ville et des enjeux liés à la rénovation urbaine
- Connaissance du milieu associatif et militant
- Connaître les bases de la communication interpersonnelle
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles

Niveau de formation BAC+2/3 minimum dans le secteur social, le droit, le développement local ou l'habitat

Horaire : 24 h hebdomadaires

Lieu de travail : Basé à Grenoble, interventions principalement sur l'agglomération grenobloise, notamment le quartier Mistral, et ponctuellement sur l'ensemble du département
Disponibilité : Septembre 2022

Salaire mensuel brut : 1332.69 euros (taux horaire : 12.81 euros brut), reprise d'ancienneté sur un poste similaire possible

Avantages : Prime de précarité, 6 semaines de congés payés pour 12 mois travaillés (pro-rata), mutuelle prise en charge à 60%

Envoyer C.V. et lettre de motivation par mail : csf38.secretariat@gmail.com avant le jeudi 8 septembre 2022 à l'attention de Dominique VIEU BOËGLIN, Présidente.

Entretiens prévus le mardi 13 septembre 2022 entre 14h00 et 18h00

En cas de questions : Julie Martin, Directrice : csf38.direction@gmail.com – 04 76 44 57 71

CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES
8 bis, rue Hector Berlioz - 38000 GRENOBLE
04 76 44 57 71